

11 déc 2021 -12:56

Appartient à Conseil des ministres du 10 décembre 2021

Régie des bâtiments : stratégie de clics pour la fourniture d'électricité et de gaz

Le Conseil des ministres a mandaté le secrétaire d'Etat en charge de la Régie des bâtiments Mathieu Michel pour intégrer la stratégie de clics des prix, la possibilité de vente d'énergie verte et les garanties d'origine dans les contrats avec la VEB (*Vlaams Energiebedrijf*) pour la fourniture d'électricité et de gaz pour les années 2022 et 2023.

L'objectif de l'application d'une formule de clics est d'assurer une certaine stabilité du prix. La stratégie de clics sera appliquée, grâce à un mandat donné à la VEB, à l'ensemble du portefeuille de la Régie des bâtiments, ce qui signifie que chaque point d'énergie sera facturé de la même manière : une partie au prix cliqué, l'autre partie aux prix SPOT au moment où l'énergie est consommée.

Pour l'énergie produite dans les bâtiments via des panneaux solaires un contrat avec un fournisseur est nécessaire. La VEB offre cette possibilité, en achetant l'énergie aux mêmes conditions que pour la fourniture de l'énergie, moins les coûts supplémentaires de déséquilibre liés à l'injection (soit à 0,89% du prix). Cela fait partie du même marché public pour la fourniture de l'énergie. Il a été prévu dans le nouveau contrat que les utilisateurs puissent y avoir recours. La Régie des bâtiments prévoit donc désormais cette possibilité, mais il appartient au service occupant de s'en servir ou non, selon ses propres règles de contrôle.

Il a été décidé de travailler avec un rapport de 50 % de garanties d'origine européennes et de 50 % de garanties d'origine belges (y compris celle de la biomasse) pour 2022. Il sera possible d'adapter cette proportion. Cette évaluation du rapport des GO pour l'année 2023 se fera à deux moments d'évaluation en 2022.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be